



N° 2022-03 du 10/02/2022



Alerte à Kourou !
Tous les salariés sont concernés

Les opérations au CSG, Centre Spatial Guyanais, à Kourou relatives à la préparation des lanceurs jusqu'au lancement **ne pourront pas se faire sans les missionnaires ArianeGroup SAS de la métropole.**

Hors, la Direction Générale a décidé unilatéralement de revenir drastiquement sur les modalités d'indemnisation de ces missionnaires.

Nous avons demandé à la Direction Générale, à l'occasion du CSE C de ce jour, **de respecter les accords applicables ou d'engager des négociations** au niveau central car plusieurs établissements sont concernés.

Si la Direction Générale souhaite dénoncer des éléments du statut social cela doit passer impérativement par la négociation.

LA DECLARATION FO AU CSE-C

Dans le cadre de la bataille des coûts engagée notamment sur le programme Ariane 6, nos dirigeants sont prolifiques.



Ils ont décidé de revenir unilatéralement sur les modalités d'indemnisation des campagnes au CSG pour les missionnaires ArianeGroup SAS.

Nous, **FO**, devant l'inquiétude de la part de certains salariés aux Mureaux, avons tenté d'engager des discussions, **sans aucune écoute**, depuis la présentation de la réduction des indemnités faite par la Direction début 2020 en CSE d'établissement (« Nouvelles Modalités A6 ») suivie de la note 2020_31 du 29 janvier 2021.

Aujourd'hui, avec l'approche des premières campagnes Ariane 6, le mécontentement s'amplifie. Du jamais vu aux Mureaux avec un débrayage au sein de l'atelier d'intégration de l'étage principal en fin d'année 2021 qui a impacté la mise en conteneur du spécimen pour les essais combinés. Et maintenant c'est au tour de Vernon de réagir. A quand l'établissement d'Issac ?

Le problème devient, pour **FO**, une problématique à traiter au niveau central.

Globalement, nous, salariés d'ArianeGroup SAS, sommes tous concernés par le regain de tension au CSG généré par ce mécontentement car c'est la réussite des lancements qui permet de valoriser l'excellence et l'expertise de notre travail.

ALORS DE QUOI PARLE-T-ON ?



De salariés qui partent en sacrifiant leur vie de famille pour plusieurs semaines (souvenons-nous du tir James Webb le jour de Noël) et qui vont travailler sans horaires bien définis tout en devant être disponibles sur une amplitude quotidienne étendue et 6 jours sur 7.

En outre, il n'y a pas de droit à l'erreur car la sanction est immédiate en termes de report ou pire d'échec de lancement.

Devant ces contraintes exceptionnelles et ces grandes responsabilités, la Direction Générale a donc décidé de ne plus accorder qu'un avantage peu ou prou équivalent à celui d'un salarié en équipes aux Mureaux !

Alors, sérieusement, que peut valoir la recherche d'un gain estimé à quelques dizaines de k€ par campagne devant le coût d'un seul jour de report du lancement ?

Cela est tout simplement inadmissible car les décideurs d'ArianeGroup SAS prennent réellement le risque de décourager les personnels parfaitement formés par de nombreuses années de missions et de rencontrer de grandes difficultés pour trouver des missionnaires, en tous les cas avec le savoir-faire requis.

La Direction Générale ne veut peut être pas en entendre parler mais notre savoir-faire, tant reconnu, est le fruit de nos compétences et de notre expérience. Dégrader l'un ou l'autre c'est dégrader notre savoir-faire et augmenter considérablement les risques de retards sur les plannings ou pire d'échecs.

D'ailleurs, à Kourou, les signaux d'une situation sous tension sont bien réels : besoin de rappeler les bonnes pratiques et règles en opération suite à plusieurs alertes, enquête sur les RPS, horaires supplémentaires en pagaille pour compenser le manque de ressources...

EN CONCLUSION :

Devant cette décision prise sans aucune concertation et compte tenu de l'absence d'écoute pour tenter de trouver un équilibre entre réalité économique et juste récompense des efforts concédés, nous, **FO**, souhaitons rappeler à la Direction Générale que l'organisation des missions fait partie intégrante du statut social et, en tant que tel, est définie dans des accords des ex-périmètres de nos maisons mères toujours applicables.



Nous demandons donc, dans l'intérêt général, **de revenir à l'application des accords concernés ou d'engager rapidement des négociations au niveau central** qui permettraient, par ailleurs, d'harmoniser les conditions des missionnaires au CSG quel que soit l'établissement concerné.

La défense du statut social des salariés est au cœur de notre action syndicale.

Contactez-nous :

ISSAC : Bruno Dubéarn, 0670402912 (DSC)
ISSAC : Bernard Tachaires, 0677686994 (DSC suppléant)
ST MEDARD : Evelyne Caputo, 0788441331 (DSC suppléante)
LES MUREAUX : René-Pierre Ferron, 0671459808 (DS)

Rejoignez-nous :

 fo ariane group
 fo_arianegroup



Ouvriers – Techniciens – Agents de maîtrise – Ingénieurs & Cadres

Toujours à vos côtés pour vous écouter, vous défendre et vous accompagner

